# **Section 0 : Avis d’Appel d’offres (AA0)**

## **Avis d’Appel d’Offres Ouvert N° /MALI-METEO/2021**

##  **Cas sans pré qualification**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans l’Essor du *[Insérer la date[[1]](#footnote-1)]*.
2. L’Agence Nationale de la Météorologie a obtenu des fonds du Budget National afin de financer le Programme National de Pluies Provoquées et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la conduite des opérations d’ensemencement des nuages, la fourniture de produits d’ensemencement, la maintenance des avions, de quatre radars météorologiques et accessoires pour la campagne agricole 2021-2022.
3. Le Ministère des Transports et des Infrastructuressollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la conduite des opérations d’ensemencement des nuages, la fourniture de produits d’ensemencement, la maintenance des avions, de quatre radars météorologiques et accessoires pour la campagne agricole 2021-2022.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d’Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l’article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.

 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

 Monsieur Daba DIARRA

 Route de l’Aéroport International Président Modibo Keita BAMAKO SENOU, Avenue

 de la CEDEAO

 Étage/ numéro de bureau : Rez - de- chaussée Bureau 110

 Ville : Bamako Boîte postale : 237 Pays : Mali

 Numéro de téléphone : 20 20 62 04/ 76 27 24 72 , Numéro de télécopie : 20 20 21 10

 Adresse électronique : **daba.diarra11@gmail.com**

 Les exigences en matière de qualifications sont :

 **Capacité financière :**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu’il satisfait aux exigences ci-après :

- fournir un chiffre d’affaire moyen pour les années 2017, 2018 et 2019 au moins égal au montant de la soumission ;

-fournir les états financiers sur les trois dernières années 2017, 2018 et 2019 certifiés par un expert comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l’ordre, desquels on peut tirer les chiffres d’affaires considérés. Les bilans doivent porter la mention « Bilans ou extrait de bilans conformes aux déclarations souscrites au service des impôts » apposée par le service compétent des impôts.

Pour les nouvelles sociétés doivent disposer d’une ligne de crédit égal au montant de la soumission et fournir la liste du matériel et personnel nécessaire à l’exécution du marché

 **Capacité technique et expérience :**

 Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l’appui qu’il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

-fournir un certificat de travail aérien délivré par l’Autorité de l’aviation civile du Mali (Agence Nationale de l’Aviation civile-ANAC) ;

-pouvoir effectuer au minimum 120 opérations pendant la durée de la campagne ;

-pouvoir exécuter au moins 2 missions d’entretien des radars ;

-mettre à la disposition du programme 1 avion complémentaire opérationnel pendant la durée des opérations ;

-fournir un Certificat de Navigabilité des avions  après la mise en état de navigabilité de deux avions ;

-attester l’expérience par la fourniture de deux (2) procès verbaux de réception définitive relatifs aux opérations d’ensemencement de nuages pendant les 5 dernières années (2016,2017, 2018, 2019,2020) dans un pays du sahel, accompagnés des copies des pages de garde et de signature des marchés correspondants émanant d’organismes publics ou para publics nationaux ou internationaux ;

-disposer d’un centre de maintenance agréé par un organisme international habilité ou avoir un contrat d’assistance des avions avec un centre agréé dans les mêmes conditions ;

-fournir les diplômes certifiés conforme à l’original, les CV signés et datés du personnel technique nécessaire pour la bonne conduite des opérations :

 \*2 pilotes possédant une licence professionnelle pour ce type de vol, totalisant 60 heures chacun pour ce type d’opération au cours des deux (02) années ;\* 2 copilotes disposant une licence professionnelle pour ce type de vol, totalisant 30 heures de vol chacun pour ce type d’opération au cours des deux (02) années,

\*1 radariste niveau ingénieur ;

 \* 1 mécanicien

 \*1 ingénieur prévisionniste ;

\*1 informaticien ;

\*1 consultant : ingénieur avionique

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

1. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d’Appel d’offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement[[2]](#footnote-2) d’une somme non remboursable de 100 000 FCFAà l’adresse mentionnée ci-après : La comptabilité de l’Agence Nationale de la Météorologie, Route de l’Aéroport International Président Modibo Keita BAMAKO SENOU, Avenue de la CEDEAO, 1er étage.Le paiement sera en espèce*.* Le Dossier d’Appel d’offres sera adressé par poste pour les étrangers, par courrier et par courriel.
2. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : Secrétariat Général du Directeur Général, Route de l’Aéroport International Président Modibo Keita BAMAKO SENOU, Avenue de la CEDEAO, Numéro de téléphone : 20 20 62 04 , 2ème étage ; Bamako au plus tard le **/ /2021 à h 00mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d’un montant de 20 000 000FCFA, conformément à l’article 69 du Code des marchés publics.

1. Le montant de la garantie de soumission est compris entre un (1) et trois (3) pour cent du montant prévisionnel du marché conformément à l’article 69.1 du Code des marchés publics.
2. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
3. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture des plis le **/ /2021** à h 00 mn à l’adresse suivante : dans la salle de réunion de la Direction Générale de l’Agence Nationale de la Météorologie sur la Route de l’Aéroport International Président Modibo Keita BAMAKO SENOU, Avenue de la CEDEAO. ([[3]](#footnote-3))
1. Jour, mois, année ; par exemple : 31 mai 2008. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le prix demandé doit être ***un juste prix*** c’est-à-dire destiné à rembourser l’Autorité contractante du coût d’impression du DAO, du courrier et d’acheminement du dossier d’Appel d’offres. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence. [↑](#footnote-ref-2)
3. Coordonner avec l’Article 23 des IC, “Ouverture des plis” et le DPAO. [↑](#footnote-ref-3)